

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
COMMUNE DE LUMBRES

Le Maire de LUMBRES,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,

Vu les travaux de branchement gaz au n° 14 C rue Robert Dufour par la société SADE CGTH CT de Sallaumines – TSA 70011 chez SOGELINK – 69134 DARDILLY cédex

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et prévenir les accidents

ARRETE

Article 1 : Le stationnement sera interdit au droit des travaux au 14 C rue Robert Dufour **du Mardi 15 Juillet 2025 au Jeudi 14 Août 2025.**

Article 2 : La circulation se fera par demi-chaussée et par feux tricolores.

Article 3 : La vitesse sera limitée à 30 kms/h.

Article 4 : La mise en place de la signalisation sera réalisée par la société SADE.

Article 5 : - Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie,
- Monsieur le Responsable des Services Techniques de la Ville de Lumbres,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Lumbres,
- Monsieur le Directeur de la société SADE,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à LUMBRES, le 01 Août 2025.

Pour Le Maire,
L'Adjoint Délégué
Gérard COLIN.



Acte rendu exécutoire

le **01 AOUT 2025**